

Titre professionnel Solier - Niveau 4			
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Bloc 1 : Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs			
Conseil et dialogue avec les clients et les autres intervenants	C1	Collecter les documents et informations relatives à l'intervention en réalisant lorsque possible des relevés de l'existant afin de permettre l'exécution de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents liés à l'intervention sont collectés, analysés et les informations nécessaires sont extraites et prises en compte. - En rénovation, la nature et l'état des supports existants sont diagnostiqués et des solutions de remplacement ou de mise en œuvre sont identifiées en tenant compte des contraintes réglementaires et environnementales. - En neuf, le besoin et l'environnement sont analysés et les différentes solutions de revêtement compatibles sont identifiées - La présence de supports amiantés est identifiée à partir des documents collectés et aucune opération n'est effectuée sur ces derniers
	C2	Préconiser des solutions techniques et esthétiques en cohérence avec les normes et classements afin de répondre aux besoins et attentes des clients en accord avec sa hiérarchie.	<ul style="list-style-type: none"> - En rénovation des solutions de remplacement sont proposées au client - En neuf, les différentes solutions de revêtement compatibles sont exposées au client - Les avantages et inconvénients de chaque solution de revêtement de sol et murs sont exposés au client - Les propositions esthétiques sont argumentées - Les recommandations faites au client sont adaptées aux conditions d'usage des surfaces destinées à recevoir des revêtements de sol et murs et répondent aux normes et classements en vigueur - Les modes d'entretiens des différents revêtements et les matériels d'entretien à utiliser sont présentés clairement au client
	C3	Communiquer oralement et/ou par écrit avec la hiérarchie, le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Les explications fournies par oral et/ou par écrit sont explicites et adaptées à l'interlocuteur - Le déroulement de l'intervention est expliqué clairement et courtoisement au client, aux autres acteurs du chantier et aux membres de l'équipe en précisant les contraintes et les besoins - Un reporting d'intervention est formulé à l'attention du responsable hiérarchique de façon explicite, détaillée et illustrée - Les contraintes et besoins exprimés par les autres acteurs du chantier sont pris en compte - Le comportement et la présentation du candidat véhiculent une image professionnelle - Les conditions d'utilisation et d'entretien des revêtements mis en œuvre sont expliquées aux clients de façon compréhensible
Organisation de l'intervention	C4	Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire , à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie - Les principales caractéristiques du chantier sur lequel l'intervention a lieu sont identifiées, en lisant le dossier de construction (CCTP, calendrier d'exécution, plans...), quel que soit le support soit au format papier ou numérique, et/ou suite une à visite sur site - L'ensemble des moyens matériels à mobiliser (outillage, matériaux...) sont identifiés à partir de la fiche fourniture du « lot Revêtement de Sol » et des instructions de la hiérarchie - Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés - La logistique de l'intervention est planifiée pour garantir un démarrage à l'heure prévue - L'adéquation entre les objectifs et les moyens à déployer (durée, matériel, moyens de levage...) est analysée et si nécessaire discutée avec la hiérarchie - Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes de travaux en cas d'incompréhension
	C5	Calculer les quantités de produits à mobiliser pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose	<ul style="list-style-type: none"> - Un croquis du chantier et un plan à l'échelle sont réalisés à partir des éléments du dossier de chantier et des mesures complémentaires sont réalisées sur le terrain lorsque nécessaire - Un calepinage écrit de l'implantation du revêtement de sol est réalisé à l'échelle - Les besoins du chantier en revêtement(s) de sol et en accessoires de mise en œuvre (profilés d'appui, plinthes de finition, nez de marche...) sont calculés pour garantir le déroulement du chantier sans rupture de stock imprévue - Les besoins du chantier en produits associés (primaire ragréage et colle), outillage et équipements de sécurité sont calculés pour garantir le déroulement du chantier sans rupture de stock imprévue
	C6	Entretien le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas - Mise en situation pratique - Entretien avec l'évaluateur - Les procédures d'entretien courant du matériel utilisé sont appliquées - Les signes d'usure ou de fragilité du matériel sont identifiés - Le matériel est stocké de façon à garantir sa pérennité - Un suivi du stock des consommables nécessaire à l'intervention est réalisé (sur chantier, matériel personnel, dans les véhicules...) - Le réassort des différents consommables est réalisé dès que nécessaire
	C7	Clôturer l'intervention en nettoyant la zone de travail et en répertoriant les retours de produits afin de libérer l'accès aux locaux en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de traitement des différents déchets sont appliquées - Le nettoyage de la zone d'intervention est effectué pour garantir la continuité des autres activités du chantier - Le nettoyage de la zone d'intervention est effectué en fonction du type de produits mis en oeuvre en mobilisant les équipements et produits adaptés - Les revêtements de sol mis en oeuvre sont protégés avec les moyens adaptés - La zone de travail est restituée propre et en bon état - Les retours de chantiers sont répertoriés en vue d'un stockage pour réutilisation ou d'un recyclage
	C8	Réaliser un compte-rendu de l'intervention , par écrit ou à l'oral, des informations sur les écarts entre le prévisionnel et le réalisé, afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> - Des informations claires sur les travaux réalisés (tâches effectuées en croquis, difficultés rencontrées, photos et vidéos, etc.) sont transmises au responsable - Le bon d'intervention est systématiquement et entièrement rempli de manière précise et les documents de fin de chantier sont remis au client - La feuille d'heures est remplie avec précision et transmise à la date demandée - En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse...) le responsable est alerté dès que possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition - Le problème est décrit avec méthode et de façon explicite pour être compris par son responsable (ex. : la situation de non-conformité est décrite par rapport aux consignes) et est tracé par écrit dans les documents d'intervention

Traitement et préparation des supports et de la zone d'intervention	C9	Réaliser les travaux préalables nécessaires , en respectant normes et classements, afin d'autoriser la mise en œuvre d'un revêtement de sol et mur en travaux neufs ou en rénovation	<ul style="list-style-type: none"> - En rénovation, les revêtements de sol existants sont déposés dans le respect des règles de l'art et avec le matériel adapté - Les supports sol et mur abimés (ex fissures, épaufrures, joints...) sont réparés avec les solutions adaptées (enduisage, rebouchage, traitement résine époxy...) - L'humidité présente dans le support est contrôlée avec les matériels préconisés dans les DTU. Les sources d'humidité sont traitées avec les moyens adaptés (ex. : barrières anti remontée d'humidité) - Le support sol et les formes de pente sont préparés pour accueillir les revêtements de sol avec les moyens adaptés (chape, primaire, ragréage thixotrope) - Le support mur est préparé pour accueillir les revêtements (primaire, enduit de rebouchage, enduit de lissage) - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement - Les protections et équipements nécessaires sont revêtus - Les produits de réparation et de préparation de support utilisés sont adaptés aux travaux envisagés, au type de support sol et mur et aux conditions d'utilisation des locaux - La mise en œuvre des produits de réparation et de préparation des supports sol et mur est réalisée en mobilisant les outils (disqueuse, malaxeur, scrapeur, décolleuse...) et techniques adaptés tout en respectant les règles de l'art - Les surfaces sont préparées en respectant les principes du PPSSS - Propre, Plan, Sec, Sain et Solide
	C10	Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des protections collectives et individuelles à mobiliser pour l'intervention sont identifiées et amenées sur chantier en quantité et qualité suffisante - Les protections collectives adaptées à l'intervention sont mises en place dans le respect des règles de sécurité de son intervention - L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail - L'équipement en EPI des autres participants à l'intervention (intérimaires, observateurs...) est prévu et vérifié

Bloc 2 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux

<p>Mise en œuvre courante des revêtements de sols PVC en lés collés</p>	<p>C11</p>	<p>Préparer les revêtements de sol PVC adéquats par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant normes et classements U2/U2S/U3/U4, afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des revêtements de sol PVC est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre. - Les revêtements de sol PVC sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'utilisation des outils, règles bombées et couteaux à lame croche est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (ex. : barres de seuil, couvre-joints) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local
	<p>C12</p>	<p>Réaliser la pose courante au sol, avec arasement périphérique et traitement des joints, de revêtements de sol PVC hétérogène et homogène en lés U2/U2S/U3/U4 avec obstacle afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat s'assure du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage. Le marouflage après affichage est réalisé sur l'ensemble de la surface avec les outils adaptés (cale à maroufler, cylindre à maroufler adapté au PVC...). Le revêtement adhère en tout point de la surface et ne présente aucune cloque - Les découpes et arasements sont nets et précis - Les outils et techniques adaptés sont utilisés dont la soudure à froid (ex. : produits à base de tetrahydrofurane) ou à chaud à plat (chanfreineuse, chalumeau à air chaud, buses PVC, araseur...) entre les lés de revêtement de sol PVC, tout en respectant les règles de l'art - Pour les soudures à chaud : Le chanfrein est régulier ; La soudure est nette sans excès ni brûlures ; L'arasement est net et régulier - Pour les soudures à froid : Le joint vif est rectiligne et serré ; Le produit est appliqué régulièrement dans la longueur et la profondeur - Les étapes de mise en œuvre du revêtement et des accessoires sont scrupuleusement respectées - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
<p>Mise en œuvre courante des revêtements de sols linoléum en lés (collés)</p>	<p>C13</p>	<p>Préparer les revêtements de sol linoléum adaptés par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des revêtements de sol linoléum est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements de sol sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'utilisation des outils, règles bombées, couteaux à lame droite puis lame croche, coupe lisière et coupe-bande est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (ex. : barre de seuil) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local
	<p>C14</p>	<p>Réaliser la pose courante de revêtements de sol Linoléum en mobilisant les outils et techniques adaptés, dont le thermocollage à plat entre lés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre du revêtement de sol linoléum est réalisée conformément au calepinage et aux documents d'intervention. - La mise en œuvre est réalisée en fonction de la typologie des produits à poser et des types de supports : L'implantation, le sens et le débit des lés sont respectés ; Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés ; Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté ; Le trusquinage périphérique et la réalisation du joint sont nets et précis ; Le transfert de colle sur l'envers du revêtement est complet et observable - Pour le thermocollage : Le chanfrein est régulier ; Le thermocollage est net sans excès ni brûlures ; L'arasement du cordon est net et régulier et sans reprise - La mise en œuvre est réalisée en mobilisant les outils et techniques adaptés (grand et petit trusquin, cale, marteau et cylindre à maroufler adaptés au linoléum, buse adaptée au linoléum...) - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
<p>Mise en œuvre courante et technique des revêtements de sols textiles en lés - Aiguilleté, Floqué et Tuft (en dalles et lés collés)</p>	<p>C15</p>	<p>Préparer les revêtements de sol textiles adéquats en respectant les demandes particulières et le plan de calepinage technique suivant les normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique - Entretien avec l'évaluateur 	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des revêtements de sol textiles est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements de sol sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'utilisation des outils, règles bombées, marouffeur éperon, couteaux à moquette et couteaux à lame textile, est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (barres de seuil, profilés de finition) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local
	<p>C16</p>	<p>Réaliser la pose de revêtements de sol textiles en suivant le plan de calepinage afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre du revêtement de sol textile est réalisée conformément au plan calepinage et aux documents d'intervention - La mise en œuvre est réalisée en fonction de typologie des produits à poser, des types de support, etc. : L'implantation et le sens de pose sont respectés ; Les découpes et arasements sont nets et précis ; Le collage et/ou l'adhésivage et les temps de gommage sont maîtrisés ; Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté (ex. : marouffeur éperon) - La mise en place les profilés de mise en œuvre et de finition des revêtements de sol textiles (aiguilletés, floqués et tufté) est réalisée dans les règles de l'art - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
<p>Mise en œuvre de dalles, lames collées et de tous systèmes</p>	<p>C17</p>	<p>Préparer les dalles et lames adaptées par rapport à l'utilisation prévue de la pièce en respectant normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des dalles et lames est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre. - Le besoin en dalles et lames est calculé conformément au plan de calepinage - La mise en œuvre est réalisée en fonction de typologie des produits à poser - L'implantation est calculée en tenant compte des formats de lames et dalles - Les arasements en rives et coupes d'obstacles sont effectués avec des outils et équipements adaptés et permettant notamment la technique de report ou l'utilisation d'un gabarit. - Les dalles et lames sont préparées conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention. - Les accessoires (barres de seuil, profilés de finition) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local

libres ou semi-libres	C18	Réaliser la pose de dalles, lames et autres systèmes en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Les implantations sont respectées et les chutes sont minimisées tout en respectant le DTU ou les documents particuliers du marché - Les découpes et arasements sont nets et précis en cas de pose collée ou semi-libre - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté (cale à maroufler, marteau à maroufler, cylindre adapté) - La mise en place des profilés, des éléments de finition des dalles et lames collées ou à clipser et des systèmes et revêtements de sol libres ou semi-libres est faite dans les règles de l'art - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
Mise en œuvre décorative	C19	Préparer les revêtements de sol destinés à réaliser une pose décorative en suivant les instructions de pose particulières, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des revêtements est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements sont débités et préparés conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'utilisation des outils de traçage et découpe est adaptés aux produits (dalles, lames et lés) et est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser, dans le respect des règles de sécurité - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (rayons de courbure, gabarits sur mesure...) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local
	C20	Réaliser la pose technique et décorative en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre est réalisée en fonction de la typologie des produits à poser, des types de support, etc. - Les traçages et équerrages sont précis ; Les incrustations et découpes de marqueterie sont nettes et précises les côtes sont respectées et conformes au plan - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté. - La mise en place des accessoires est faite dans les règles de l'art - La mise en œuvre est réalisée en mobilisant les outils (ex. : couteau avec lame serpette) et les techniques (rayons de courbure, gabarits sur mesure...) adaptés - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
Bloc 3 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtement de murs			
Mise en œuvre de revêtements PVC en lés et dalles collés avec traitements verticaux	C21	Préparer les revêtements PVC collés standards adaptés aux conditions d'utilisation de locaux nécessitant une mise en œuvre avec traitements verticaux, en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des revêtements de sol PVC est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre. - Les revêtements de sol PVC sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'utilisation des outils, règles bombées et couteaux à lame croche est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité - Le port de gants de protection est systématique. - Le traitement des rives est réalisé conformément aux documents d'intervention - Les accessoires, formes d'appuis, profilés de finitions, remontées en plinthe complète nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local
	C22	Réaliser la pose technique de revêtements PVC collés standards hétérogènes et homogènes U3/U4 avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre du revêtement de sol PVC est réalisée conformément au calepinage et aux documents d'intervention - Le choix du revêtement est adapté, l'implantation et le débit des lés sont respectés et la mise en œuvre est réalisée dans les règles de l'art (ex. : appui sur la talonnette) - Les profilés de mise en œuvre et de finition des revêtements de sol sont mis en place pour permettre la remontée en plinthe. - Les soudures à chaud entre les lés sont nettes sans excès ni brûlures. Le chanfrein est régulier - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés, le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Les découpes sur la partie supérieure sont bien réalisées - Les angles rentrants et l'angle sortant sont bien réalisés (angle à 45°, la soudure est nette et régulière) - L'arasement est net et régulier - Les outils et techniques adaptés sont mobilisés en particulier les gabarits d'angles, le traceur de plinthe et l'araseur - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
	C23	Préparer les supports ainsi que les revêtements de sol et mur adaptés à l'utilisation d'un système douche, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix des revêtements à mettre en œuvre sont adaptés à l'environnement, au plan de calepinage et aux documents d'intervention - La préparation des systèmes de douche est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements de sol et mur à poser sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Les formes de pentes sont respectées et le siphon est installé dans les règles de l'art - La planéité, l'aplomb des murs et les passages de tuyauterie en attente sont vérifiés et respectés - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (formes d'appuis, seuils de douche, profilé de diminution, siphons, mastic...) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local

<p>Mise en œuvre des systèmes douche</p>	<p>C24</p>	<p>Réaliser la pose des lés de revêtement de sol et mur pour douche après identification et réception des supports (pentes et mural) et en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<p>- La mise en œuvre est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention Pour la mise en œuvre des lés PVC Sols - L'implantation et le débit des lés sont respectés - La mise en œuvre est bien réalisée (appui sur la talonnette) - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés - Le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Les angles rentrants et l'angle sortant sont réalisés avec un angle à 45°, la soudure est nette et régulière - Le passage du siphon est bien réalisé sans accroc Pour la mise en œuvre des lés PVC Mural (dont passage de tuyaux) - L'implantation et le débit des lés sont respectés - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Les passages des angles rentrants et de l'angle sortant sont bien réalisés (bien plaqués dans l'angle en appui sur le CA 12 ou sur l'arrête, sans cloque ni plis) - L'arasement contre le plafond et la superposition sont bien réalisés - Les soudures murales sont nettes sans excès ni brulures - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus</p>
<p>Mise en œuvre des revêtements de sols PVC conducteurs et dissipateurs en lés et dalles</p>	<p>C25</p>	<p>Préparer les revêtements de sol PVC conducteurs ou dissipateurs adaptés aux conditions d'utilisation du local, en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>	<p>- Mise en situation pratique - Entretien avec l'évaluateur</p>	<p>- La préparation des revêtements de sol conducteurs et dissipateurs est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements de sol à poser sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Le traitement des rives est réalisé conformément aux documents d'intervention - Le port de gants de protection est systématique. - Les accessoires (formes d'appuis, profilés de finitions, feuilard de cuivre, primaire et colle conducteur/trice) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le choix du revêtement est adapté en fonction de l'utilisation du local (dissipateur ou conducteur) et de son classement UPEC</p>
<p>Mise en œuvre des revêtements linoléum en lés collés avec traitements verticaux</p>	<p>C26</p>	<p>Réaliser la pose de revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<p>- La mise en œuvre est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Les profilés de mise en œuvre et de finition adaptés sont mis en place et garantissent la performance du système - La mise en œuvre du feuilard de cuivre est conforme à la méthode retenue - Le collage (choix de la spatule et de la colle adaptées suivant la méthode choisie) et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Les découpes et arasements sont nets et précis - Le traitement en rives est réalisé correctement selon le document d'intervention - Pour les soudures à chaud : Le chanfrein est régulier (profondeur respectée) ; La soudure est nette sans excès ni brulures ; L'arasement est net et régulier - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus</p>
	<p>C27</p>	<p>Préparer les revêtements de sol linoléum en lés à coller avec traitements verticaux adaptés aux conditions d'utilisation de locaux, tout en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<p>- La préparation des revêtements linoléum avec traitements verticaux est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements à poser sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Les accessoires (plinthes confectionnées dans le revêtement ou plinthes préformées, formes d'appuis) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre - Le port de gants de protection est systématique. - Le choix du revêtement est adapté en fonction du classement UPEC du local</p>
	<p>C28</p>	<p>Réaliser la pose technique de revêtements de sol linoléum en lés collés avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>		<p>- La mise en œuvre des revêtements linoléum est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - L'implantation et le débit des lés sont respectés et la mise en œuvre est réalisée dans les règles de l'art (ex. : appui sur la talonnette ou dans l'angle sol/mur) - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. Le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Le trusquinage au bord de la frise est net. - Les découpes sur la partie supérieure sont bien réalisées - Les angles rentrants sont bien réalisés, le thermocollage est net et régulier) 3 angles rentrants - L'angle sortant est bien réalisé, le thermocollage est net et régulier - Pour le thermocollage des sols et le RDP Ligne droite : Le chanfrein est régulier ; Les soudures sont nettes sans excès ni brulures ; L'arasement est net et régulier - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus</p>
	<p>C29</p>	<p>Préparer les revêtements de sol de type Linoleum et PVC en Marches Intégrales, pour escalier à marches droites et balancées, en fonction du type d'escalier et de son usage, en respectant normes, classements, et exigences liées à l'accessibilité afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<p>- La préparation des revêtements à poser sur marches est réalisée sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre - Les revêtements à poser sont débités conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention - Le choix du revêtement est adapté (support conforme au système de pose retenu et adéquation avec le classement UPEC du local) - L'implantation et le débit des lés sont respectés (utilisation du marchigraphe, arasement) - Le port de gants de protection est systématique. - Les outils et accessoires (marchigraphe, nez de marche, forme d'appui, cordon de soudure) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre</p>

<p>Mise en œuvre de revêtement sur marches d'escalier (PVC, Textile, Linoleum)</p>	<p>C30</p>	<p>Réaliser la pose en escalier avec des revêtements standards ou marches intégrales sur des marches droites et balancées en fonction de leur typologie, format et support en mobilisant les outils, accessoires et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre est réalisée en fonction de typologie des produits à poser, du format et des types de support - La mise en place des profilés et accessoires de mise en œuvre et de finition pour marches d'escalier (nez de marches rapportées, profilés d'appui, crémaillère, limon, soudure à chaud, dalle podotactile, etc.) est réalisée dans les règles de l'art et pour garantir l'ensemble des règles de sécurité et d'accessibilité - Les principes de poses sont respectés (1/3; 2/3, pose du nez de marche) - Les indications de la circulaire relative à l'accessibilité des ERP sont respectées (1ere et dernière contremarche différenciées) - Le collage les temps de gommage sont maîtrisés (choix de la spatule et de la colle adaptées). - Le marouflage est parfait sans cloques ni plis - Les découpes et arasements sont nets et précis - Les soudures à chaud sont réalisées dans les règles de l'art : Le chanfrein est régulier (profondeur respectée) ; La soudure est nette sans excès ni brûlures ; L'arasement est net et régulier - Les soudures à froid sont réalisées dans les règles de l'art : Le produit est appliqué régulièrement dans la longueur et la profondeur(aucun résidu de soudure à froid en surface) - Le comportement et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement et les équipements de protection individuelle sont revêtus
--	------------	--	---